

Introduction

Les règles de l'écriture sociologique

Daniel Vander Gucht

Université libre de Bruxelles

Les sociologues se sont peu préoccupés du langage qu'ils emploient.

PIERRE NAVILLE¹

Les vrais romanciers réalistes d'aujourd'hui sont les sociologues.

MICHEL ZÉRAFFA²

L'entrée dans la vie comme entrée dans l'illusion du réel [...] ne va pas de soi. Et les adolescences romanesques, comme celles de Frédéric ou d'Emma, qui, tel Flaubert lui-même, prennent la fiction au sérieux parce qu'ils ne parviennent pas à prendre au sérieux le réel, rappellent que la « réalité » à laquelle nous mesurons toutes les fictions n'est que le référent universellement garanti d'une illusion collective.

PIERRE BOURDIEU³

Si l'on y songe, l'écriture est bien l'activité principale du sociologue, depuis la prise de notes jusqu'à la rédaction d'articles et d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, de communications à l'occasion de colloques en passant par des notes de cours, des rapports de recherche et de thèse et d'innombrables documents administratifs – soit ce que nous appelons la « littérature grise ». Homme de plume (ou de clavier) sinon de lettres, il serait, suivant la célèbre distinction opérée par Roland Barthes avec l'écrivain, un « écrivain » (soit un scribe ou un clerc). Du reste, suivant l'adage bien connu « *publish or perish* », tout chercheur novice contraint de publier (c'est-à-dire de soumettre ses écrits au débat public et au jugement de ses pairs), ne serait-ce que son mémoire, ou sa thèse s'il ambitionne de faire carrière dans le monde académique, rencontrera bien vite les règles tacites du bon usage des citations et du jargon de la profession : ces références obligées et distillées à bon escient, dont la fonction est sans doute moins d'étayer une démonstration que d'attester que l'auteur reconnaît et maîtrise pleinement les codes et les usages du monde académique. Ces conventions agissent, en effet, en tant que « système d'allusion à une sensibilité », comme disait Michel de

Certeau⁴, comme autant de « mots de passe » et de « signes de reconnaissance » marquant la connivence entre l'auteur et ses évaluateurs ainsi que sa docilité aux prescriptions du monde savant, validant ainsi sa prétention à intégrer ce milieu. Et il en va de même des figures de rhétorique, du recours aux métaphores et aux analogies⁵, mais surtout de l'usage des références bibliographiques qui garantissent la conformité du discours en l'inscrivant dans une tradition, indépendamment de la pertinence, du bien-fondé et de la justesse de la thèse elle-même.

Cette codification cryptée est destinée à ériger une barrière entre la sociologie savante universitaire et la sociologie spontanée vulgaire comme entre la sociologie et les autres sciences humaines concurrentes, mais aussi à encourager et à arbitrer les conflits d'écoles. Même dans les ouvrages destinés aux doctorants⁶, on aborde des points de méthode, des « ficelles du métier » et des manières de structurer sa thèse mais on reste évasif sur la nature et les propriétés de l'écriture scientifique⁷, les questions de genres (essai, traité, précis, manuel, thèse) et de technique ou de stratégie d'écriture et encore moins de stylistique et de rhétorique, bref on ne s'interroge guère sur le sociolecte du milieu sociologique, comme le fait remarquer Pierre Naville.

Ces questions ne sont qu'exceptionnellement abordées dans le *cursus* du sociologue, comme si l'écriture sociologique n'était ni problématique ni codifiée. Elle passe ainsi pour une sorte d'écriture neutre, blanche, objective, sans effets ni apprêts, justifiant tantôt son aridité par un refus délibéré de faire du style ou de la littérature (ce qui traduit déjà, ne serait-ce qu'en creux, un souci de ne pas déroger à ce que serait l'écriture scientifique), tantôt ses circonlocutions et ses précautions oratoires par la hantise d'être mal compris, comme s'en expliqua à de nombreuses reprises Pierre Bourdieu, qui recommandait pourtant d'« écrire comme Flaubert ». Cette occultation du dispositif scriptural, des enjeux stylistiques, de la rhétorique sociologique et des stratégies de publication ressemble à s'y méprendre à une forme d'escamotage dans la lutte que se livrent traditionnellement « le savant » et « le lettré »⁸ afin de faire prévaloir la clarté et la simplicité supposées du savant qui « énonce et décrit des faits » sur la subjectivité et les artifices du littéraire qui « fait des phrases ». Aujourd'hui encore, nombre de sociologues prennent leur distance avec la littérature en arguant que le sociologue se préoccupe avant tout de méthode tandis que l'affaire de l'écrivain serait la forme (voir les manuscrits de Zola suffirait pourtant à se convaincre du contraire⁹) ou que la littérature entretient l'« illusion romanesque », comme dit encore Bourdieu, tandis que les vrais romanciers réalistes seraient désormais les sociologues, selon Michel Zérafà.

Il n'en reste pas moins que cette oblitération de l'activité scripturale dans la formation sociologique est dommageable dans la mesure où elle fait non seulement l'impasse sur la dimension critique et réflexive de l'écriture sociologique, interdisant de la sorte au sociologue de s'interroger sur son propre mode d'énonciation et sur son rapport au réel médiatisé par l'écriture, mais elle prive également

le sociologue de l'expérience et du savoir des romanciers contemporains sur la dimension spéculative des mécanismes narratifs, maintenant ainsi le sociologue dans un rapport naïf au langage sur le mode du roman naturaliste du XIX^e siècle. D'après Anne Barrère et Danilo Martucelli¹⁰, les sociologues auraient refusé de s'engager sur terrain du déconstructivisme du nouveau roman ou sur celui du tournant linguistique qu'ont plus volontiers emprunté leurs collègues anthropologues, et ils en seraient ainsi restés à une forme non problématisée de réalisme social dont le roman réaliste leur fournit le modèle auquel ils restent d'ailleurs quasi exclusivement attachés pour rendre compte du réel. Il convient donc de s'interroger, dans un premier temps, sur les raisons de cette scotomisation dont fait l'objet l'écriture spéculative dans l'*épistémè* sociologique (pensons au discrédit de l'essai par rapport au traité ou au manuel dans le champ de l'édition universitaire comme dans les critères d'évaluation des dossiers académiques, et au dédain de la parole par rapport au chiffre et du récit par rapport aux archives) et, dans un second temps, sur les enjeux et les effets de cet aveuglement sur la conception que continue à se faire la sociologie de la réalité ou de l'objectivité, l'avantage de l'écrivain sur le sociologue résidant en outre dans la conscience réflexive des mécanismes narratifs du premier par rapport à une certaine naïveté en la matière du second. Mais au-delà des mérites comparés de la sociologie et du roman à rendre compte et à interpréter la réalité sociale, la question reste de savoir si la sociologie et la littérature sont compatibles, soit d'interroger la possibilité de faire de la sociologie sans être nécessairement sociologue.

En Angleterre, H. G. Wells participe aux premiers congrès de sociologie tandis qu'en Allemagne, les œuvres de Thomas Mann et de Max Weber se répondent. L'ambition du roman social, naturaliste ou réaliste, et du roman expérimental était du reste solidaire, à leur naissance, du projet sociologique naissant qui promettait pareillement de décrire et d'expliquer la réalité sociale en fonction des « lois de la biologie et de la société », comme le précisa Zola qui s'inspirait ici explicitement des principes de la médecine expérimentale de Claude Bernard, tout comme le fera Émile Durkheim lui-même. Songeons encore à Balzac dont l'avant-propos de la *Comédie humaine*¹¹ (son cycle romanesque qui s'intitulait initialement « études sociales ») tient lieu de véritable programme sociologique visant à peindre la société de son époque, ou même de Flaubert qui, en dépit de ses positions politiques conservatrices et sa revendication d'autonomie pour l'art et la littérature, n'en invitait pas moins la France à renoncer à l'inspiration et à la métaphysique pour se mettre à la critique et examiner les choses elles-mêmes... à l'instar, encore une fois, de Durkheim, comme le rappelle Wolf Lepenies¹².

À partir de ce constat on pourrait aborder littéralement la sociologie comme un « texte » susceptible d'analyses en termes de genre, de style et de rhétorique, ce qui donne l'occasion de révéler les règles tacites et les procédés implicites d'écriture tout en interrogeant les critères de scientificité de ces textes sociologiques par rapport à d'autres formes et genres d'écriture qui peuvent lui disputer le

terrain de la connaissance empirique du monde social. On peut en effet s'interroger sur les relations ambivalentes qu'entretiennent la littérature et la sociologie. Ces rapports sont le plus souvent déclinés sur le registre de la méfiance et de la dénégation, au point qu'un sociologue qui emprunterait la voie de la narration et, pire encore, de la fiction, se verrait *ipso facto* discrédité auprès de ses pairs, voire banni de sa communauté scientifique s'il ne distinguait clairement entre sa production scientifique « sérieuse » et ses « fantaisies » littéraires. Certes, quelques écrivains-philosophes ont réussi à se faire une place en qualité de penseurs et de précurseurs de la sociologie dans son panthéon, tels Montesquieu ou Rousseau, mais certainement aucun littérateur, même si, comme on disait de Marx qu'il n'était peut-être pas sociologue mais qu'il y avait bien une sociologie chez lui, certains romanciers dits « réalistes » sont régulièrement cités par les sociologues pour leur « imagination », leur « intuition » ou leur « sensibilité » sociologique. Soulignons néanmoins que l'usage des œuvres littéraires est cantonné soit à l'illustration de propos savants étayés par quelque tableau statistique ou formule mathématique pour faire bonne mesure, soit au rang de « document » sur une époque donnée ou comme témoignage de l'« air du temps ».

Les écrivains n'ont, quant à eux, pas de mots assez durs pour fustiger la fatuité, la vulgarité et le ridicule des sociologues qui s'ingénient à produire des lois générales et matérialistes pour rendre compte de la vérité humaine qui leur semble relever exclusivement et irréductiblement du régime de singularité, comme l'attestent les escarmouches littéraires et mondaines qui ont opposé Danielle Sallenave à Pierre Bourdieu, entre autres, ou les arguments invoqués par Nathalie Sarraute dans *L'Ère du soupçon*¹³ pour prendre ses distances avec le roman traditionnel, trop proche du modèle naturaliste avec ses « types sociaux » pour rendre compte des « états d'âme » et des « tropismes », de la « liberté » et des « mystères » de la « réalité psychologique actuelle ». C'est que deux projets totalisants et investis d'une valeur sacrée pour leurs officiants respectifs s'affrontent ici : la littérature immaculée et auréolée de la théorie de l'art pour l'art qui célèbre un art émancipé et souverainement libre et la sociologie impérialiste qui s'arroge le monopole du savoir sur le social et de la vérité objective. Les choses se corsent lorsque sociologues et littérateurs s'engagent sur le même terrain et prétendent dire chacun à leur manière la vérité sur le monde social. On assiste alors à la confrontation de la thèse sociologique et du roman à thèse¹⁴. Or, Sartre entendra faire d'une pierre deux coups en imposant sa définition de la littérature politique de situations (par opposition à la littérature psychologique de caractères) et en réglant son compte à ce « bourgeois » de Flaubert dans *L'Idiot de la famille*¹⁵. Ce chantier inachevé sera en quelque sorte repris par Bourdieu qui fera à son tour, dans *Les Règles de l'art*¹⁶, un sort à ce même Flaubert qui, dans *Bouvard et Pécuchet*, ridiculisait les savants et leurs prétentions à édicter des lois immuables et universelles.

Cette manière de s'ignorer aussi ostensiblement, de se tourner le dos voire de se dénigrer mutuellement trahit une véritable rivalité née, manifestement, d'une

proximité jugée gênante par certains entre littérature et sociologie en un temps où la sociologie hésitait encore entre le modèle des sciences de l'esprit et le modèle des sciences naturelles. Le caractère persistant de cet ostracisme du littéraire en sociologie, désormais arimée aux sciences humaines, témoigne, me semble-t-il, de l'insécurité foncière que nombre de sociologues continuent à éprouver à l'égard de la validité et de la spécificité de leur propre discipline. Sentiment d'insécurité, et donc tendance à serrer les rangs tel un camp retranché, accru chez les sociologues positivistes depuis ce qu'on a coutume d'appeler le tournant linguistique ou pragmatique dans le champ des sciences humaines, à savoir l'abandon de la sacro-sainte « rupture épistémologique » qui garantissait la pureté du savoir sociologique contre la contamination du sens commun, le jeu des interprétations et des co-constructions de sens de la réalité sociale par l'ensemble des acteurs-médiateurs sociaux (parmi lesquels le sociologue déchu de son statut souverain et de son point de vue surplombant quasi divin), la critique du mythe d'une écriture neutre opposée à une littérature (forcément) subjective. La question iconoclaste que pose le pragmatisme ou le constructivisme aux sciences sociales – et singulièrement à la sociologie, à l'anthropologie et à l'histoire – est, précisément, celle de savoir en quoi l'histoire, la description ethnographique ou le discours sociologique se distinguent d'un récit. Et cette question est de fait très perturbante, mais aussi très féconde, si l'on accepte de la prendre au sérieux, c'est-à-dire sans céder à l'anti-scientisme postmoderne ni non plus se raidir dans une posture dogmatique positiviste. Ainsi, l'anthropologue Clifford Geertz¹⁷ semble bien renoncer au *credo* de l'objectivité de la science et conçoit les sciences sociales comme des récits interprétatifs tandis que l'historien James Clifford¹⁸ conçoit le récit anthropologique comme un texte littéraire. Peter Woods considère ainsi que « les ethnographes ont beaucoup de points communs avec les romanciers, les historiens sociaux, les journalistes et les producteurs de programmes de télévision. Shakespeare, Dickens, D.H. Lawrence [...] entre autres font preuve d'une extraordinaire habileté ethnographique dans l'acuité de leurs observations, la finesse de leur écoute, leur sensibilité émotionnelle, leur capacité de pénétration des niveaux de réalité, leur pouvoir d'expression, leur habileté à recréer des scènes et des formes culturelles et à leur "donner vie" et finalement, à raconter une histoire avec une structure sous-jacente¹⁹. »

On peut donc prendre la littérature – et la fiction – au sérieux et s'interroger sur la valeur ou la portée sociologiques de ce que j'appellerais la « sociologie littéraire » (à savoir la sociologie implicite de certaines productions littéraires). Jacques Dubois parle de « sociologie romanesque²⁰ » et ne se borne pas à voir dans une œuvre littéraire un simple document témoignant fidèlement d'un moment, d'un lieu et d'un milieu, et le romancier comme un informateur plus ou moins fiable. Certes, pour le sociologue, un roman peut livrer des informations précieuses sur un temps ou un environnement qui ne sont plus accessibles à l'observation directe du chercheur (mais l'œuvre n'a dans ce cas de valeur qu'en tant

qu'archive et document pour le chercheur), ou au contraire, comme le veut une certaine tradition en sociologie de la littérature, trahit-il une « vision du monde », une idéologie qui est, à son insu, celle de la position sociale de son auteur. Considérer une œuvre littéraire comme un simple document revient pourtant non seulement à occulter qu'il s'agit là d'une construction de sens délibérée et d'une proposition esthétique contextualisée qu'on se doit – au même titre qu'un journal intime ou un acte administratif – de passer au crible de la critique historique pour en tirer une information et des données objectives et factuelles exploitables. Sans ignorer la spécificité des genres littéraires, toute œuvre de création romanesque est en soi un mode de connaissance du monde mise en forme selon des règles propres, des procédés rhétoriques et des conventions esthétiques certes différentes d'un essai, d'un traité ou d'un rapport de recherche, mais que rien n'autorise à nier ni à subordonner à d'autres mises en récit de la connaissance du social. Il faut donc être très vigilant et éviter de prendre ce *corpus* littéraire pour de simples témoignages historiques ou factuels. D'autant que Gyorgy Lukacs définit le roman comme un genre qui se définit par une opposition drastique entre l'individu et la société²¹. Mais le romancier qui campe ses personnages typés pour raconter des histoires exemplaires dans des mondes sociaux reconstitués de manière crédible est-il vraiment si éloigné du sociologue qui procède par modélisation et typification pour proposer une interprétation plausible des logiques sociales à l'œuvre dans la société ?

La question de savoir ce que la littérature fait à la sociologie me semble néanmoins recouvrir plusieurs sous-questions. En effet, la question de savoir à quel type de production sociologique correspond le roman sociologique renvoie en retour à celle du « genre littéraire » de l'essai, du traité ou du rapport sociologiques²². Et si l'on se demande dans quelle mesure on peut valablement faire de la sociologie en tant qu'écrivain, il y aurait également lieu de se demander si un sociologue cesse de l'être lorsqu'il se fait romancier. Cette question fait immanquablement penser à Robert Musil, l'auteur de *L'Homme sans qualités*, qui hésita longtemps à embrasser une carrière sociologique (lui qui tentera de décrire dans son roman cet « homme moyen » de nos statistiques), à Georges Perec, sociologue et disciple de Jean Duvignaud passé, avec armes et bagages, à la littérature, comme en attestent *Les Choses*²³ et *La Vie, mode d'emploi*, ou plus près de nous, dans un registre certes différent, à Michel Houellebecq, autre peintre de la vie moderne qui n'hésite pas à invoquer Auguste Comte, tout comme au cinéma, le Jean-Luc Godard de *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (la banlieue) et *Masculin-féminin* réalisés dans le sillage de *Chronique d'un Été*, le premier film sociologique de Jean Rouch et Edgar Morin. Cette question de la possibilité de concilier la sociologie et la littérature, sans pour autant confondre les registres, concerne peut-être, en définitive, davantage les modalités d'institutionnalisation et les instances de légitimation et de professionnalisation d'une discipline telle que la sociologie (son ancrage universitaire et son impact médiatique, ses prétentions scientifiques et ses

applications pratiques, sa généalogie revisitée et retouchée, ses codes et ses conventions, etc.) que sa vocation ou son objet, infiniment plus vastes et flexibles. Et nous ramène donc inévitablement, pour les sociologues que nous sommes, à une forme de sociologie de l'institution littéraire, mais aussi à la sociologie de l'institution sociologique à travers l'analyse de la production de son discours et de l'écriture de la sociologie à l'aune des outils philologiques classiques de l'analyse stylistique²⁴, de l'analyse du discours²⁵ et de la rhétorique²⁶. Il s'agirait donc en quelque sorte de renverser la perspective sociologique classique qui consiste à analyser une œuvre littéraire en termes sociologiques et de nous approprier les méthodes de la critique littéraire comme de la critique sociologique classique pour les appliquer à des textes sociologiques et ainsi contribuer à une meilleure connaissance sociologique de la sociologie scripturaire en tant que production de « texte » et de « discours » à prétention scientifique mais aussi en tant « genre », « style » ou « rhétorique ».

Ce programme ambitieux mais fécond destiné à identifier les codes tacites et d'analyser les procédés et les indices de l'idiome sociologique qui lui confèrent une légitimité académique et une crédibilité scientifique, soit le dévoilement des règles de l'écriture sociologique universitaire, n'a certes pas attendu la publication de ce numéro thématique de la *Revue de l'Institut de sociologie*, comme en témoignent nombre d'ouvrages qui nous ont nous-même inspiré²⁷ dans la préparation de ce volume depuis 2017. De ce renversement de posture attendue de la sociologie de la littérature qui retourne ses outils sur sa propre pratique en étudiant le corpus sociologique pour comprendre « ce que la littérature peut faire à la sociologie », pour paraphraser un titre de Nathalie Heinich²⁸, on trouve un écho à n'en pas douter dans les contributions de Jean-Yves Trépos, Christophe Voilliot et Matthieu Béra qui apportent ici des éclairages intéressants à la connaissance des règles de l'écriture sociologique. Deux autres contributions poursuivent, me semble-t-il, le programme fort et désormais classique de la sociologie de la littérature qui n'en est pas moins doublement salutaire puisqu'il permet non seulement de rappeler que « la sociologie n'est pas soluble dans l'histoire littéraire », pour paraphraser cette fois un titre de Jérôme David et Jérôme Meizoz²⁹, comme le rappellent sans relâche la socio-critique, la sociolinguistique et la sociologie de l'institution littéraire depuis des lustres³⁰ – c'est le cas de l'article de Clara Lévy que l'on découvrira dans ce volume – mais aussi que, sans baisser sa garde, la sociologie peut prendre au sérieux la connaissance sociologique élaborée par les écrivains et, abandonnant un instant sa superbe impérialiste et son point de vue surplombant, que la reconnaissance, même du bout des lèvres, de la parenté d'intention entre sociologie et littérature³¹ permet de découvrir « les écrivains parfois plus sociologues que les sociologues, c'est-à-dire moins enclins aux généralisations hâtives et aux effets pervers des tropismes intellectuels, et moins avides de vérification empirique de leurs hypothèses binaires³² » – comme le démontre encore Ernest Bassane dans ce volume.

Nous avons en outre complété ce dossier par deux articles de Giulietta Laki et de Rachel Brahy que nous avons réunis sous l'intitulé « Les coulisses de l'enquête » qui témoignent, sous la forme de restitutions réflexives d'enquêtes de terrain, de préoccupations méthodologiques liées, elles aussi, à la question de la narration et du récit à travers les négociations avec les informateurs et l'usage de la prise de notes. Car, si ce qui continue à conférer à la sociologie sa valeur scientifique repose sur sa dimension d'enquête, son sens dépend ultimement de sa capacité à rendre compte de l'expérience vécue de l'homme dans le monde réel et de sa *praxis*. Et à cet égard le talent d'écriture que l'on identifie un peu rapidement à la littérature demeure plus qu'un allié précieux de la pensée sociologique, elle lui est consubstantielle, car on écrit pour mieux penser, mais aussi en ce qu'elle contribue à forger une forme d'intelligence collective, au sens où l'entend Hannah Arendt. C'est en effet, comme le rappelle opportunément Richard Sennett³³, l'art de l'écriture qui permet à des penseurs de s'adresser sans condescendance à leurs semblables comme à des égaux pour alimenter et enrichir cette intelligence collective qui est bien la seule justification d'une science comme la sociologie, et non de consentir à vulgariser leur savoir à l'intention d'un public choisi qui en soit digne.

NOTES

1. PIERRE NAVILLE, « Les langages de la sociologie », *Logique et sociologie, Épistémologie sociologique*, n° 7, 1969.
2. MICHEL ZÉRAFFA, *Roman et société*, Paris, PUF, 1971.
3. PIERRE BOURDIEU, *Les Règles de l'art*, Paris, Le Seuil, 1992.
4. MICHEL DE CERTEAU, *La Culture au pluriel*, Paris, Christian Bourgois, 1974.
5. Dont l'usage abusif a été dénoncé par ALAIN SOKAL et JEAN BRICMONT dans leur livre *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob, 1997.
6. Comme ceux d'UMBERTO ECO, *Comment écrire une thèse de doctorat*, Paris, Flammarion, 2016 ou de HOWARD S. BECKER, *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 1986.
7. Dont on trouve une démonstration aussi magistrale que cocasse dans GEORGES PEREC, *Cantatrix sopranica L. et autres écrits scientifiques*, Paris, Seuil, « La Librairie du XXI^e siècle », 1991.
8. ALAIN VIALA, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985.
9. ÉMILE ZOLA, *Le Roman expérimental* (1880), Paris, Garnier-Flammarion, 1971 ; ÉMILE ZOLA, *Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France*, Paris, Plon, « Terre humaine », 1986.
10. ANNE BARRÈRE et DANILO MARTUCELLI, *Le Roman comme laboratoire*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2009.
11. HONORÉ DE BALZAC, « Avant-propos de la Comédie humaine », 1842.
12. WOLF LEPENIES, *Les Trois Cultures : entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995.
13. NATHALIE SARRAUTE, *L'Ère du soupçon*, Paris, Gallimard, 1956.
14. CLAUDE GRIGNON et JEAN-CLAUDE PASSERON, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en socio-*

- logie et en littérature, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989 ; MICHEL VILLETTE, « Thèses de sociologie et romans à thèse », *Revue de synthèse*, 5^e série, 2006/1, p. 169-183 ; JEAN-CLAUDE PASSERON, « L'illusion romanesque » in JEAN-CLAUDE PASSERON, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 207-225 ; JEAN-CLAUDE PASSERON, « Littérature et sociologie » in PIERRE-MICHEL MENGER et JEAN-CLAUDE PASSERON (s.l.d.), *L'Art de la recherche. essais en l'honneur de Raymonde Moulin*, Paris, La Documentation française, 1994, p. 279-302 ; JEAN-PIERRE ESQUENAZI, *La Vérité de la fiction. Comment peut-on croire que les récits de fiction nous parlent sérieusement de la réalité ?*, Paris, Hermès/Lavoisier, 2009 ; RÉGIS BERNARD, « La sociologie comme récit », in *Récit et connaissance*, Lyon, PUL, 1998, p. 255-265 ; JÉRÔME MEIZOZ, *L'Œil sociologue et la littérature*, Genève, Slatkine, 2004 ; BERNARD LAHIRE, « Sociologie et littérature » in *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, « Poche », 2007, p. 172-257 ; HOWARD S. BECKER, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009.
15. JEAN-PAUL SARTRE, *L'Idiot de la famille (Gustave Flaubert de 1821 à 1857, tome I ; Gustave Flaubert de 1821 à 1857, tome II ; Gustave Flaubert de 1821 à 1857, tome III)*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de Philosophie », 1988.
16. PIERRE BOURDIEU, *Les Règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1988.
17. CLIFFORD GEERTZ, *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.
18. JAMES CLIFFORD, « De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire », in DANIEL CÉFAÏ (s.l.d.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte/Mauss, 2003.
19. PETER WOODS, *Ethnographie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1990.
20. JACQUES DUBOIS, *Les Romanciers du réel*, Paris, Le Seuil, 2000.
21. GYORGY LUKACS, *La Théorie du roman*, Paris, Gonthier, 1963.
22. THEODOR W. ADORNO, « L'essai comme forme » in *Notes sur la littérature*, Paris, Flammarion, 1984 ; JACQUES DUBOIS et PASCAL DURAND, « Champ littéraire et classes de textes », *Littérature*, n° 70, 1980, p. 5-23.
23. JACQUES LEENHARDT, *'Les Choses', modes d'emploi. Comment on lit Georges Perec*, Bruxelles, La Lettre volée, 2015.
24. Cf. LAURENCE ROSIER, « De la stylistique sociologique suivie d'une application pratique : discours direct, presse et objectivités », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 71, fasc. 3, 1993, p. 625-644 ; ALAIN VIALA, « Stylistique et sociologie : classe de postures », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 71, fasc. 3, 1993, p. 615-624 ; SABINE SCHWARZE, « Introduction : la notion de "style" par rapport au discours scientifique », in URSULA REUTNER et SABINE SCHWARZE (s.l.d.), *Le Style, c'est l'homme. Unité et pluralité du discours scientifique dans les langues romanes*, Peter Lang, Francfort/Berlin/Berne/Bruxelles/New York/Oxford/Vienne, 2008 ; NICOLAS LAURENT, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001 ; CLAIRE STOLZ, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 2006 ; CATHERINE FROMILHAGUE et ANNE SANCIER-CHATEAU, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin, 2004 ; FRÉDÉRIC CALAS et DOMINIQUE-RITA CHARBONNEAU, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, 2005 ; CATHERINE FROMILHAGUE, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, 2010 ; ALAIN VIALA, « Stylistique et sociologie : classe de postures », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 71, fasc. 3, 1993, p. 615-624.
25. Cf. BRUNO LATOUR et PAOLO FABBRIO, « La rhétorique du discours scientifique : pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 1977, p. 81-95 ; DOMINIQUE MAINGUENEAU, *Discours et analyse du discours. Introduction*, Paris, Armand Colin, 2014 ; GEORGES-ELIA SARFATI, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2012 ; SIMONE BONNAFOUS et MALIKA TEMMAR, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.

26. Cf. MICHEL MEYER, *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*, Paris, Le livre de poche, 1993 ; Groupe μ , *Rhétorique générale*, Paris, Le Seuil, 1982 ; CHRISTELLE REGGIANI, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001 ; RICCA EDMONDSON, *Rhetoric in Sociology*, Londres, McMillan, 1984.

27. On rappellera la livraison de la revue *Civilisations* consacrée à l'écriture dans les sciences sociales : MARTYNE PERROT et MARTIN DE LA SOUDIÈRE (s.l.d.), « L'Écriture des sciences de l'homme », *Civilisations*, 58, 1984, avec des contributions de Georges Balandier, Francis Affergan, Mondher Kilani et Pierre Sansot. Et pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus récents : HOWARD S. BECKER et PAMELA RICHARDS, *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 1986 ; JEAN-YVES TRÉPOS, *L'Écriture de la sociologie. Essai d'une épistémologie du style en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2011 ; CYRIL LEMIEUX, « L'écriture sociologique » in SERGE PAUGAM, *L'Enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012 ; IMED MELITI (s.l.d.), *La Fabrique du sens. Écrire en sciences sociales*, Paris, Riveneuve, 2016 ; PAUL ARON et JEAN-PIERRE BERTRAND (s.l.d.), *Le Sens du social, Romantisme*, 2017/1, n° 175, 2017.

28. NATHALIE HEINICH, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris, Minuit, « Paradoxe », 1998. Voir aussi la controverse qui a porté sur l'usage que font les sociologues de la littérature au sein même de la corporation des sociologues de l'art : NATHALIE HEINICH, « Les dimensions du territoire dans un roman d'Ismail Kadare », *Sociologie et sociétés*, 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art » (<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008139ar.html>) ; ANTOINE HENNION, « Quelques remarques sur la pragmatique et la réflexivité », *Sociologie et sociétés*, 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art » (<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008140ar.html>) ; MARY LEONTSINI, « Questions de contexte : théories postmodernes et déconstruction », *Sociologie et sociétés*, 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art » (<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008142ar.html>) ; NATHALIE HEINICH, « Réponse aux critiques », *Sociologie et sociétés*, 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art » (<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008142ar.html>).

29. JÉRÔME DAVID CITÉ in JÉRÔME MEIZOZ, « La sociologie est-elle soluble dans l'histoire littéraire ? », *L'Œil sociologue et la littérature, op. cit.*

30. Citons dans le plus grand désordre et sans prétention à l'exhaustivité les travaux de Claude Duchet, Pierre Zima, Mikhaïl Bakhtine, Jacques Dubois, Lucien Goldmann, Pierre Bourdieu, Alain Viala et tant d'autres

31. WOLF LEPENIES, *Les Trois cultures : Entre science et littérature l'avènement de la sociologie, op. cit.* ; JEAN-FRANÇOIS CHASSAY, « Le roman comme forme de savoir », *Revista mexicana de estudios canadienses*, 10, décembre 2005 ; JOHAN HEILBRON, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006 ; RENÉ GIRARD, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Hachette, 1983 ; HERMANN BROCH, *Création littéraire et connaissance*, Paris, Gallimard, 1985 ; JACQUES BOUVERESSE, *La Connaissance de l'écrivain : sur la littérature, la vérité et la vie*, Paris, Agone, 2008 SOPHIE DIVRY, *Rouvrir le roman*, Paris, Noir sur blanc, 2017.

32. JÉRÔME DAVID CITÉ in JÉRÔME MEIZOZ, « La sociologie est-elle soluble dans l'histoire littéraire », *L'Œil sociologue et la littérature, op. cit.*, p. 100.

33. RICHARD SENNETT, « How I write: sociology as Literature », in GERDA HENKEI (s.l.d.), *Richard Sennett. How I write : sociology as Literature*, Munster, Rhema, 2009, p. 63-73.